

# COMMISSIONS PERMANENTES | BILAN 2021 PERSPECTIVES 2022

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION  
COMMISSION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME  
COMMISSION DES SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR  
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE  
COMMISSION DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*

Corridor scolaire

EXO

1

18

9

418



## SOMMAIRE

Commission de la sécurité publique .....	<b>4</b>
Commission de l'administration.....	<b>6</b>
Commission de l'environnement, de la mobilité et du développement durable.....	<b>8</b>
Commission du développement social et communautaire .....	<b>10</b>
Commission de la culture, du patrimoine et du tourisme.....	<b>12</b>
Commission des sports, loisirs et plein air.....	<b>14</b>
Commission de la planification de l'aménagement de l'entretien du territoire.....	<b>16</b>

# COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

« Nous travaillons pour que les gens se sentent respectés, inclus, et ce, peu importe leur définition de genre, leur origine, leur âge et leurs conditions socio-économiques. »



Valérie Doyon  
Présidente



## Membres de la commission

Valérie Doyon, présidente  
Benoit Ladouceur, vice-président  
Michel Corbeil, membre  
Anna Guarnieri, membre  
Sonia Leblanc, membre



## Mission

- Assure la sécurité du citoyen et de ses biens. À cet égard, la commission fait le suivi des moyens mis en place en ce qui a trait aux services d'urgence (incendie et police).
- Analyse et recommande un plan municipal de sécurité civile et, au besoin, des campagnes de sécurité routière ou de prévention de toute sorte ayant une incidence sur la sécurité publique.
- Recommande au conseil les orientations à prendre concernant la circulation et la signalisation routière, le stationnement, les brigadiers scolaires et tout autre sujet se rapportant à sa mission.
- Est également responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que le comité technique de circulation est tenu de réaliser mensuellement.





## Cette année

- › On suit l'évolution de la pandémie de COVID-19 avec l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) et on analyse ses impacts sur l'organisation du travail et sur l'offre de services aux citoyens.
- › On supervise le travail du mandataire en gestion de la population animale.
- › On analyse la possibilité de mettre sur pied une nouvelle politique de protection des animaux.
- › On assiste les directions municipales concernées dans la mise en place du projet pilote sur le jeu libre dans la rue.
- › On assure le suivi des dossiers relatifs à l'érosion des sols et des zones à risques de mouvement de terrain.
- › On élabore la mise en place du projet pilote visant à abaisser la limite de vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels
- › On poursuit l'installation de dos d'âne allongés comme mesure de modération de la vitesse dans les rues qui remplissent les critères d'admissibilité.
- › On fait des recommandations à la suite du dépôt du rapport final sur le projet d'analyse de risques à Terrebonne.
- › On reçoit le plan d'affaires de la Direction de la police.
- › On assure le suivi des protocoles d'entente annuels avec les cinq clubs de motoneige et de VTT autorisés à circuler sur le territoire.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Assurer le suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19 avec l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC).
- ✓ Recommander l'adoption de la Politique municipale de sécurité civile de la Ville de Terrebonne et son plan d'action quinquennal (2021-2026).
- ✓ Recommander l'adoption du Plan particulier d'intervention (PPI) – Eau potable au Plan municipal de sécurité civile.
- ✓ Recommander de procéder à un appel d'offres public pour le contrôle de la population animale sur le territoire de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Prendre connaissance du projet Droits Devant de la Direction de la police, visant à assurer aux citoyens et aux employés un environnement exempt de toute discrimination, sécuritaire et inclusif, permettant de développer un sentiment d'appartenance.
- ✓ Analyser le Portrait des agressions sexuelles et abus physiques/maltraitance sur enfants – 2015 à 2019, réalisé par le Service de police intermunicipal Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion.
- ✓ Participer à l'élaboration de la campagne Tous à vos trousse!, du Service de sécurité incendie de Terrebonne, afin de sensibiliser la population à l'importance de se prémunir d'une trousse 72 h en cas de sinistre sur son territoire.

## COMMISSION DE L'ADMINISTRATION

« Nous planifions rigoureusement et nous prenons la pleine responsabilité quant aux investissements et aux dépenses municipales. Nous nous assurons de la cohésion entre nos engagements et la santé financière de la Ville de Terrebonne. »



**Robert Morin**  
Président



### Membres de la commission

**Robert Morin**, président  
**Sonia Leblanc**, vice-présidente  
**Raymond Berthiaume**, membre  
**Carl Miguel Maldonado**, membre  
**Michel Corbeil**, membre



### Mission

- Veille à l'évaluation, à l'élaboration ainsi qu'au fonctionnement de politiques, de règlements et de projets qui augmentent l'efficacité de l'organisation municipale quant à la gestion et à l'administration des ressources financières, matérielles et humaines.
- Réaliser les mandats spécifiques qui lui sont confiés par le comité exécutif.





## Cette année

- › On poursuit l'analyse du processus décisionnel/délégations de pouvoirs du conseil municipal au comité exécutif, et du comité exécutif aux fonctionnaires.
- › On adopte des projets de nouvelles politiques financières.
- › On analyse la directive générale d'approbation des dépenses excédentaires.
- › On fait le suivi des ententes intermunicipales.
- › On assure la reddition de comptes annuelle des politiques financières, réserves financières et de la gestion contractuelle.
- › On planifie l'étude budgétaire 2023.
- › On propose un amendement à la Politique d'approvisionnement de la Ville de Terrebonne, notamment afin de modifier les règles régissant l'octroi de contrats de gré à gré, comme permis par la Loi sur les cités et villes afin de favoriser les fournisseurs locaux.
- › On assure le suivi des ententes intermunicipales avec la Direction du greffe et affaires juridiques.
- › On étudie la Politique sur la sécurité de l'information et de gestion des risques technologiques.
- › On adopte la Politique de remboursement des dépenses de recherche et de soutien des conseillers municipaux.
- › On révisé les politiques, directives et processus au sein de l'administration municipale.
- › On assure le suivi de la Directive sur la gestion intégrée des documents, avec la Direction du greffe et affaires juridiques.
- › On planifie l'étalement de la hausse des valeurs d'évaluation foncières pour alléger l'impact sur le compte de taxes.
- › On planifie un programme de redevance sur les projets de développement pour financer les infrastructures.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Recommander au conseil municipal la création d'une réserve financière pour fins de financement des immobilisations de la Ville.
- ✓ Approuver le rapport annuel de reddition de comptes sur le règlement portant sur la gestion contractuelle.
- ✓ Appuyer l'adoption d'une politique sur les données ouvertes, où la Ville s'engage à diffuser progressivement et en continu ses données sur une plateforme de données ouvertes.
- ✓ Étudier les projections budgétaires dans le contexte de la crise sanitaire reliée à la pandémie de COVID-19.



# COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Tout est en place pour que Terrebonne assure une transition écologique et devienne une référence en matière d'environnement. C'est maintenant, qu'on commence. »



**Marc-André Michaud**  
Président



## Membres de la commission

**Marc-André Michaud**, président  
**André Fontaine**, vice-président  
**Sonia Leblanc**, membre  
**Robert Auger**, membre  
**Daniel Aucoin**, membre



## Mission

- Recommande des orientations pour maintenir et améliorer la qualité de l'environnement en conformité aux obligations légales, d'une perspective de développement durable et de transition écologique.
- Étudie les aspects du transport collectif et de la mobilité
- Voit à la pérennité de la Politique de développement durable et des plans d'action qui en découlent et fait toute recommandation au comité exécutif en ce sens.
- Supervise la reddition de comptes des organismes mandataires liés à la commission.







## Cette année

- › On applique le plan d'action de la Politique de développement durable de la Ville de Terrebonne.
- › On déploie une nouvelle patrouille de surveillance de l'utilisation de l'eau.
- › On recommande un nouveau protocole d'entente de cinq (5) ans pour la gestion des cloches à linge et on analyse des impacts à la suite de l'implantation de neuf (9) nouvelles boîtes de collecte sur le territoire.
- › On étudie le lien cyclable régional La Seigneurie des Plaines dans le secteur Terrebonne-Ouest et le prolongement de la TransTerrebonne, afin de donner un accès direct au chemin Sainte-Claire, dans le secteur La Plaine.
- › On planifie la relance des activités de l'organisme mandataire VERTerrebonne.
- › On recommande de nouvelles orientations pour éliminer les dépôts sauvages dans les conteneurs semi-enfouis situés dans l'espace public.
- › On fait le suivi du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH), en collaboration avec la MRC Les Moulins.
- › On mandate la Direction générale afin d'entreprendre les démarches pour créer le nouveau Bureau de l'environnement de la Ville de Terrebonne.
- › On étudie le banissement des objets à usage unique.
- › Adoption de programmes de subventions vertes incluant pour l'achat de bornes de recharges résidentielles pour véhicules électriques.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du plan d'action 2021-2025 de la Politique de développement durable de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Appuyer la recommandation de la Direction du génie et de l'environnement afin que la Ville de Terrebonne dépose son mémoire portant sur l'élimination des matières résiduelles à la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- ✓ Recommander le dépôt du mémoire de la Ville de Terrebonne portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et fixant des cibles ambitieuses pour les 20 prochaines années.
- ✓ De concert avec la Direction des travaux publics, analyser les impacts de la nouvelle patrouille de surveillance dans le cadre de l'application du règlement municipal numéro 730-1 sur l'utilisation de l'eau et dresser le bilan de la saison estivale 2021 en lien avec la politique d'arrosage.
- ✓ Assurer le suivi de la campagne de sensibilisation menée auprès des commerçants de Terrebonne en lien avec l'entrée en vigueur, en juin 2021, du règlement municipal numéro 742 sur le banissement des sacs de plastique à usage unique.
- ✓ Prendre acte du Plan directeur d'aménagement et d'accessibilité du Corridor de biodiversité (PDCB).
- ✓ Assurer le suivi de l'opération visant à déployer un deuxième bac bleu pour les familles de cinq (5) personnes ou plus qui en font la demande.
- ✓ Superviser l'appel de propositions pour l'implantation et la gestion des cloches à linge sur le territoire de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Approuver la mise à jour des quatre (4) programmes environnementaux de la Ville de Terrebonne: couches lavables, produits d'hygiène féminine, lames déchiqueteuses et récupérateurs d'eau de pluie.
- ✓ On distribue un deuxième bac à recyclage aux familles de cinq (5) personnes ou plus de se doter d'un deuxième bac à recyclage.

# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

« L'égalité des chances, l'équité, l'accessibilité, l'éducation, le bien commun : voilà autant de valeurs que nous allons intégrer au cœur de toutes les formes de développement. »



**Nathalie Lepage**  
Présidente



## Membres de la commission

**Nathalie Lepage**, présidente  
**Robert Morin**, vice-président  
**Marie-Ève Couturier**, membre  
**Valérie Doyon**, membre  
**Anna Guarnieri**, membre



## Mission

- Propose des orientations et des solutions en vue de favoriser l'avancement des enjeux sociocommunautaires sur le territoire.
- Élabore et propose des politiques et des projets d'ordre social et contribue à leur mise sur pied afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.
- Est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la Politique de gouvernance des organismes mandataires et selon les protocoles convenus avec chacun d'eux.





## Cette année

- › On coordonne le projet de pôle social dans l'ancien parc des Tilleuls intégrant du logement social avec l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud (OMHLS), le projet en santé mentale de 43 logements supervisés « Le Havre du Roseau » et une nouvelle installation de 80 places au CPE Les Bourgeois-Soleil.
- › On suit l'évolution du projet de pôle social Saint-Charles réunissant sur un même site les locaux de l'organisme Les Amis de Lamater, la maison de répit temporaire de 24 chambres de la Fondation Maison Gilles-Carle, le Carrefour Familial des Moulins et la nouvelle installation du CPE La Pirouline et on formule des recommandations au comité exécutif.
- › On assure le suivi du plan d'affaires de l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud (OMHLS) pour la création de nouveaux projets de logements sociaux et communautaires.
- › On accompagne l'organisme Le Pas de Deux dans son projet visant à construire 10 logements supervisés pour les jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), à l'intersection de l'avenue Pierre-Dansereau et de la rue Marcel-De La Sablonnière, dans le secteur ouest d'Urbanova.
- › On supervise la nouvelle formule à mettre en place pour la présentation de la 5<sup>e</sup> édition du Gala des Masson et de la Fête des bénévoles.
- › On assure le lancement d'une nouvelle politique municipale en développement social et on élabore un premier plan d'action en ce sens.
- › On révisé le programme de financement pour les quatre organismes d'aide aux démunis présents sur le territoire de Terrebonne et on renouvelle des protocoles d'entente pour une durée de trois ans.
- › On planifie, de concert avec la Maison Adhémard-Dion, le projet de parc commémoratif sur un terrain appartenant à la Ville, afin d'offrir un lieu de recueillement aux familles endeuillées.
- › On adopte le Plan d'action 2020 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Terrebonne.
- › On fait le suivi de la mise en place du nouveau Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative.
- › On poursuit la collaboration avec la MRC Les Moulins dans sa démarche territoriale et on arrime les objectifs avec la Politique de développement social en cours d'élaboration.
- › On élabore le plan d'action de la politique de développement social avec les partenaires du milieu communautaire.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Recommander l'adoption par le conseil municipal de la Politique de développement social « Terrebonne, une Ville qui nous ressemble et nous rassemble ».
- ✓ Annoncer cinq actions phares dans le cadre de l'élaboration du futur plan d'action triennal de la Politique de développement social.
- ✓ Assurer le suivi de la démarche territoriale de la MRC Les Moulins en développement social.
- ✓ Élaborer le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Terrebonne – Bilan année 2020 et Plan d'action année 2021.
- ✓ Superviser la réalisation du projet Le Pas de Deux, qui vise à construire une résidence de dix unités de logements supervisés pour de jeunes adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, dans le quartier écoresponsable Urbanova.
- ✓ Planifier, de concert avec l'administration municipale, le pôle social du parc des Tilleuls et définir les besoins des trois partenaires: Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud (OMHLS), le Havre du Roseau (CISSS de Lanaudière) et le CPE Les Bourgeois-Soleil.
- ✓ Poursuivre les démarches afin de créer le nouveau pôle social Saint-Charles, destiné à accueillir les locaux de l'organisme Les Amis de Lamater, la maison de répit temporaire de 24 chambres de la Fondation Maison Gilles-Carle, le Carrefour Familial des Moulins (CFDM) et la nouvelle installation du CPE La Pirouline.
- ✓ Prendre connaissance et analyser les demandes de logements de l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud (OMHLS) auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les pôles sociaux du parc des Tilleuls (centre-ville) et de la Croisée urbaine (secteur Lachenaie).



# COMMISSION DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

« La culture, c'est le témoignage de notre unicité, de notre humanité. C'est le lien qui nous unit et le savoir que l'on se transmet, de génération en génération. »



**Carl Miguel Maldonado**  
Président



## Membres de la commission

**Carl Miguel Maldonado**, président  
**Robert Auger**, vice-président  
**Robert Morin**, membre  
**Michel Corbeil**, membre  
**André Fontaine**, membre



## Mission

- Propose les orientations en ce qui a trait à la culture en favorisant, entre autres, la diffusion et la pratique d'activités culturelles par les citoyennes et les citoyens ainsi que l'appui aux artistes locaux.
- Suggère des mesures pour mettre en valeur le patrimoine culturel de la ville et contribue au développement d'une vision en matière touristique.
- Assure également le suivi de la Politique culturelle et de son plan d'action.
- Est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser, selon les termes prévus dans la Politique de gouvernance des organismes mandataires et selon les protocoles convenus avec chacun d'eux.





## Cette année

- › On supervise la planification des activités par la Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Terrebonne en 2023.
- › On organise une «grande conversation culturelle» avec les partenaires du milieu.
- › On met à jour de la Politique culturelle de la Ville de Terrebonne et on élabore un nouveau plan d'action triennal (2022-2024).
- › On conclut une nouvelle entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec pour les trois prochaines années.
- › On propose une programmation culturelle bonifiée pour divertir la population de Terrebonne dans le respect des directives de la santé publique.
- › On assure la coordination du projet visant à implanter un nouveau pôle culturel dans le secteur de La Plaine.
- › On formule des recommandations à la suite du dépôt du rapport final sur le Plan de développement des bibliothèques municipales de Terrebonne.
- › On soutient les organismes culturels dans la planification de la reprise de leurs activités régulières, dans le contexte créé par la pandémie de COVID-19.
- › On reçoit la reddition de comptes de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) et on aide l'organisme mandataire à trouver des pistes de solutions aux problèmes générés par la crise sanitaire.
- › On collabore avec les représentants de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), conformément à l'adoption de la Politique de gouvernance des organismes mandataires de la Ville de Terrebonne.
- › On dresse le bilan du Marché de Noël 2021 à Terrebonne.
- › On adopte un programme d'aide à la restauration des immeubles à caractère patrimonial.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Recommander l'adoption d'un protocole d'entente entre la Ville de Terrebonne et la Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Terrebonne.
- ✓ Recommander l'adoption du Plan de développement 2021-2030 des bibliothèques publiques dans la ville.
- ✓ Dresser le bilan de la Politique culturelle de la Ville de Terrebonne, adoptée en 2012.
- ✓ Renouveler la Politique culturelle et lancer un nouveau plan d'action en 2022.
- ✓ Réaliser avec les partenaires du milieu le grand week-end culturel du 23 au 25 juin 2021.
- ✓ Assurer le suivi de l'Entente de développement culturel 2021-2023 avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).
- ✓ Soutenir financièrement les organismes culturels et contribuer à la mise en place de mesures visant à favoriser la relance de leurs activités après la crise sanitaire.
- ✓ On fait le suivi des travaux visant à réaliser une nouvelle sculpture identique à l'œuvre originale «Dualité», de l'artiste-sculpteur André Geoffroy, datant de 1978, et à l'installer sur le même site à l'Île-des-Moulins.

# COMMISSION DES SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR

« Favoriser l'accessibilité aux sports, aux loisirs et au plein air est déterminant pour la santé et la vitalité de notre communauté. Pouvoir bouger dans nos quartiers, c'est vert et c'est santé! »



**Daniel Aucoin**  
Président



## Membres de la commission

**Daniel Aucoin**, président  
**Raymond Berthiaume**, vice-président  
**Michel Corbeil**, membre  
**Valérie Doyon**, membre  
**Benoit Ladouceur**, membre



## Mission

- Analyse et formule des orientations et des recommandations en matière de services et d'activités sportives et de loisirs qui favorisent l'épanouissement des citoyennes et des citoyens de tous les âges.
- Assure l'accessibilité et l'amélioration constante des services et des équipements récréatifs destinés à la population et aux organismes du milieu.
- Est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les organismes mandataires sont tenus de réaliser selon les termes prévus dans la Politique de gouvernance des organismes mandataires et selon les protocoles convenus avec chacun d'eux.





## Cette année

- › On analyse le rapport final de la signalisation dans la TransTerrebbonne et on formule des recommandations afin de la mettre à jour et d'améliorer les repères visuels au bénéfice des utilisateurs.
- › On supervise le nouveau plan d'action triennal (2021-2023) de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air de la Ville de Terrebonne.
- › On assure le suivi de la mise en place du nouveau du Cadre de référence en matière d'admissibilité et de soutien à la vie associative.
- › On accompagne des clubs de soccer présents sur le territoire de la Ville de Terrebonne dans le projet de regroupement avec d'autres clubs de soccer de la région de Lanaudière.
- › On fait le suivi du Plan directeur des parcs de la Ville de Terrebonne.
- › On soutient les organismes sportifs dans la planification de la reprise de leurs activités régulières, dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- › On reçoit la reddition de comptes des Complexes sportifs Terrebonne (CST) et du Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT) et on aide deux organismes mandataires afin de trouver des pistes de solution pour traverser les effets de la crise sanitaire.
- › On accueille les représentants des Complexes sportifs Terrebonne (CST) et du Groupe Plein Air Terrebonne (GPAT), conformément à l'adoption de la Politique de gouvernance des organismes mandataires de la Ville de Terrebonne.
- › On révisé le Programme de soutien à l'élite.
- › On bonifie le Programme d'animation de vie de quartier.
- › On recommande l'adoption de la gratuité de certaines activités pur nos aînés.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Recommander au conseil municipal l'adoption du Plan directeur des parcs, des équipements et des plateaux extérieurs de la Ville de Terrebonne 2021-2036.
- ✓ À la suite d'une démarche de consultation publique menée auprès des citoyens du quartier, approuver le concept final de réaménagement du parc Pierre-Le Gardeur, dans le secteur Lachenaie.
- ✓ Assurer le suivi du programme d'aide financière de 250 000 \$ mis sur pied afin de soutenir les organismes durement frappés par la pandémie de COVID-19.
- ✓ Analyser la situation financière de l'organisme mandataire les Complexes sportifs Terrebonne (CST) et proposer des solutions pour l'aider à traverser la crise sanitaire
- ✓ Étudier la signalisation en place sur la piste multifonctionnelle de la TransTerrebbonne et formuler des recommandations.
- ✓ Assurer le suivi du plan d'action triennal (2021-2022-2023) de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air.
- ✓ Superviser le Plan directeur du Corridor de biodiversité et analyser l'impact du développement d'un réseau de sentiers parallèle dans le Corridor de biodiversité.
- ✓ Donner un mandat de consultation pour l'aménagement de sentiers de vélos de montagne et de vélos à pneus surdimensionnés (fatbike) dans le Corridor de biodiversité.
- ✓ Assurer un suivi de la coordination du camp de jour des Fripouilles, par Les camps AES, dans le contexte sanitaire de la pandémie de la COVID-19.



# COMMISSION DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE

« Comme partout au Québec, l'aménagement du territoire de Terrebonne rencontre de nombreux défis en matière de densité, de circulation et d'infrastructures. Une des réponses à ces défis, c'est la transition écologique et la planification verte de notre territoire. »



Vicky Mokas  
Présidente



## Membres de la commission

Vicky Mokas, présidente  
Robert Morin, vice-président  
Raymond Berthiaume, membre  
Marie-Eve Couturier, membre  
Carl Miguel Maldonado, membre



## Mission

- Propose les orientations de la Ville en matière de gestion, d'entretien du territoire et d'aménagement urbain.
- Suggère des stratégies d'aménagement et d'urbanisme dans une optique de développement durable et de mise en valeur du patrimoine bâti.
- Propose des orientations en ce qui concerne la planification, l'organisation, la réalisation, le financement des dossiers d'assainissement des eaux, de l'eau potable, de la construction, de la réfection et de l'entretien des infrastructures.
- Procède à l'analyse des plans directeurs requis pour la production d'eau potable, le traitement des eaux usées, l'entretien des infrastructures et la gestion de la circulation.
- Émet des recommandations dans le cadre de l'implantation d'ouvrages supérieurs d'utilité publique et de transport d'énergie.
- Est responsable de demander, de recevoir et de valider la reddition de comptes que les régies intermunicipales sont tenues de réaliser selon les termes prévus dans les protocoles convenus avec chacune d'elles.







## Cette année

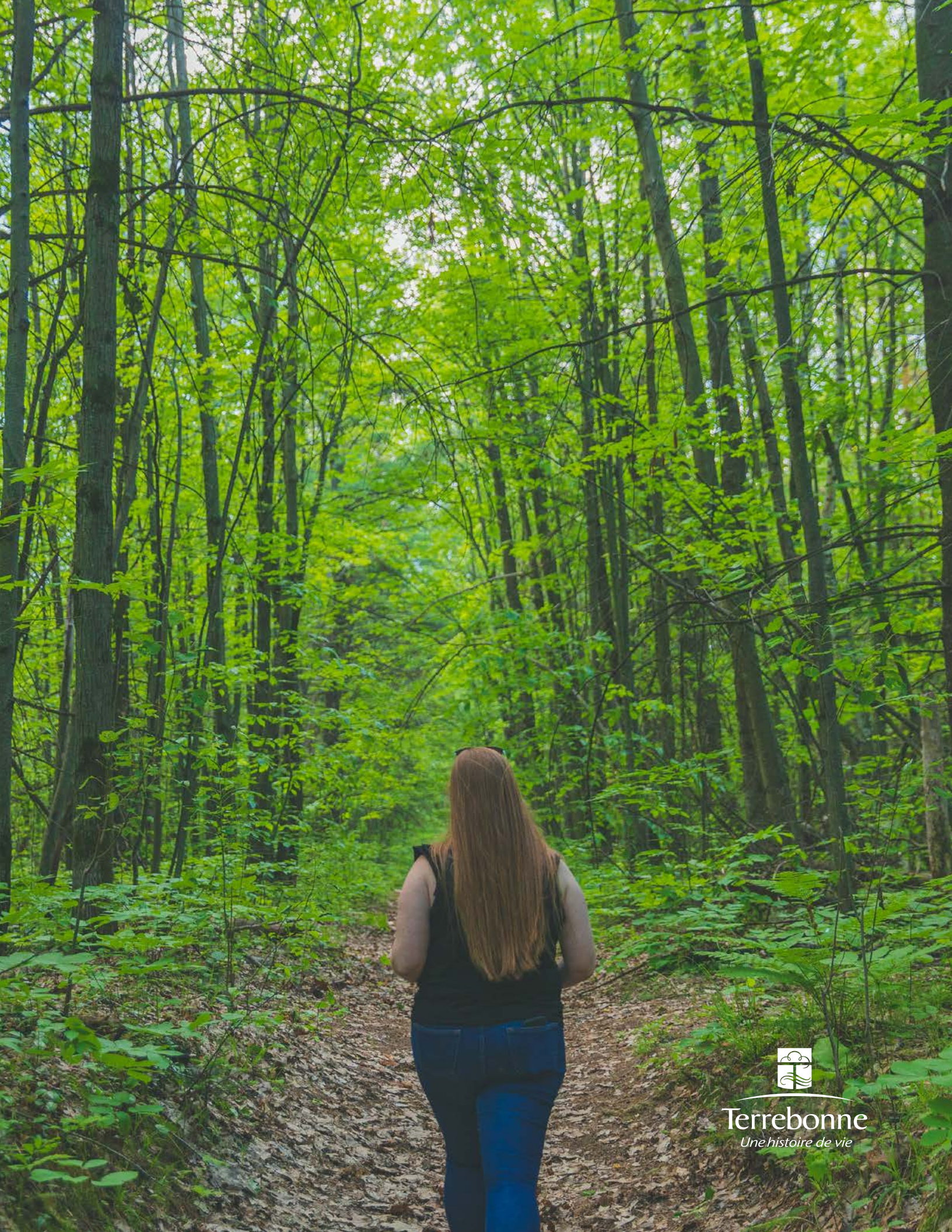
- › On analyse la demande de prolongement de l'égout sanitaire sur la rue Johanne (District #4 – Terrebonne-Ouest) et les demandes de travaux de pavage formulées par les citoyens de la 41<sup>e</sup> avenue, la 42<sup>e</sup> avenue et la rue de Séville (District #7 – Côte de Terrebonne) ainsi que les citoyens des rues en gravier du secteur La Plaine (District #1 – Saint-Joachim) et on planifie des rencontres citoyennes avec les résidents concernés.
- › On formule une recommandation sur l'entretien des fossés.
- › On assure le suivi des contrats concernant l'entretien des aménagements paysagers.
- › On supervise des dossiers conjoints avec le ministère des Transports du Québec (MTQ), dont le projet d'aménagement d'un mur antibruit sur l'autoroute 25.
- › On fait le bilan du déneigement de la saison 2021-2022.
- › On analyse et discute au sujet des nombreux projets de développement.
- › On fait le suivi du plan d'action Aqueduc Terrebonne avec la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM).
- › On réalise des travaux prévus aux programmes Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) III et IV ainsi que Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- › On assure le suivi des programmes d'entretien des rues, trottoirs, sentiers et pistes cyclables.
- › On planifie le projet-pilote d'application mobile «info-déneigement».
- › On planifie des interventions pour améliorer le bilan municipal en matière de surverses.



## Rappel

### Mandats traités en 2021

- ✓ Analyser les différents concepts d'aménagements paysagers visant à mettre en valeur les principales entrées de la Ville de Terrebonne.
- ✓ Superviser le processus de consultation auprès des citoyens des rues Charron, de Nantes, Marie-Jeanne-Lauzon et Léopold au sujet d'une demande de prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire.
- ✓ Recommander la signature d'une entente avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la construction d'un mur antibruit situé le long de l'emprise de l'autoroute 25, entre la rivière des Mille-Îles et la montée Masson.
- ✓ Recommander le Plan d'aménagement transect 02 (PAT-02) dans Urbanova. Ce plan inclut un terrain d'environ 17 500 m<sup>2</sup> pour une école primaire.
- ✓ Recommander d'autoriser le plan d'aménagement d'ensemble pour le transect PAT-10, situé dans l'ancien Golf des Moulins, dans le secteur Urbanova.
- ✓ Mandater le Comité de coordination au développement municipal (CCDM) afin d'analyser la demande de redéveloppement du secteur de PAE-02 – Hippodrome, sur le site de l'ancien hippodrome, dans le secteur Lachenaie.
- ✓ Recommander un plan d'intervention concernant l'entretien des fossés et analyser par la suite les impacts financiers des méthodes d'entretien proposées.
- ✓ Recommander la planification d'une rencontre citoyenne avec les propriétaires des rues des Sables, de la Sablière, du Sablon et du Safran, concernant la répartition des coûts pour le pavage de ces rues en gravier, dans le secteur La Plaine.
- ✓ En collaboration avec la Commission de l'environnement, de la mobilité et du développement durable, on analyse les impacts de la problématique des raccordements inversés sur le territoire et on accompagne la Direction des travaux publics dans la recherche de solutions.



**Terrebonne**  
*Une histoire de vie*